

Image not found or type unknown



# Les actes d'état civil par service-public.fr

**Question / réponse** publié le **17/05/2025**, vu **313 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

**Les actes d'état civil par service-public.fr : actes de naissance, mariage et décès.**

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès). Les fiches d'état civil n'existent plus.

**SOURCE ET DE PLUS :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359>